LA LINGETTE

ENNEMI PUBLIC N°1

COUPABLE DE

> **BOUCHER** VOS TOILETTES ET VOS CANALISATIONS

> **BLOQUER** L'ENTRÉE DES STATIONS D'ÉPURATION

> **POLLUER** L'ENVIRONNEMENT

ATTENTION !

Ennemies du tri sélectif car non recyclables, les lingettes doivent être jetées avec les ordures ménagères dans les bacs gris ! Merci.

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ Sud Jura

Le service assainissement de Terre d'Émeraude

assainissement@terredemeraude.fr • 03 84 25 41 13

www.terredemeraude.fr